

Master Communication et industries créatives

À PROPOS DE CE PROGRAMME

Habilitation Nationale

Le master Information et communication est inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sous le numéro 38208.

Domaine : Culture et communication

Parcours : Formation en alternance

Durée de la formation

24 mois ou 12 mois (si entrée en 2^e année de master).

Rythme de la formation

La 1^{re} année comprend une période de cours au CELSA suivie d'un stage de 4 mois minimum en France ou à l'étranger, ou d'un séjour d'études à l'étranger. La 2^e année se fait en alternance au CELSA et en entreprise.

Responsable(s) de Formation



PAULINE ESCANDE-GAUQUIÉ

Professeure des universités



LISA BOLZ

Maîtresse de conférences

Coordination pédagogique



AÏSSATOU DIALLO-CAMARA

Coordinatrice pédagogique

Tarif

Master 1 : 250 € (frais de scolarité) + 103 € (CVEC) — sauf cas particuliers (statut de boursier, nationalité).

Master 2 en alternance : 103 € (CVEC). Les frais de formation (8 800 €) sont pris en charge par l'entreprise signataire du contrat.

Master 2 en formation continue : 8 600 € avec plusieurs financements possibles (plan de développement des compétences, CPF, Projet de transition professionnelle, financement personnel / co-financement...).

Information et contact

Orientation étudiante et concours

Catherine Jolis

catherine.jolis@sorbonne-universite.fr

Contrat d'apprentissage

Maria Toader

maria-madalina.toader@sorbonne-universite.fr

Orientation et accompagnement en formation continue

Yosra Garmi

yosra.garmi@sorbonne-universite.fr

Financement et contrat formation continue

Carine Bansede

carine.bansede@sorbonne-universite.fr

PRÉSENTATION

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le master Communication et industries créatives propose un programme sur deux ans qui articule les fondamentaux des métiers de la communication (plan de communication, relations publiques, communication de crise, stratégie, management, etc.) appliqués aux domaines des industries culturelles et créatives (secteurs du cinéma, de la musique, des musées, de la mode, ou encore de l'édition). Cette formation permet d'appréhender les enjeux contemporains des industries culturelles et créatives : plateformes et IA, responsabilité sociale des entreprises, mécénat, etc. La dimension internationale et interculturelle est aussi centrale, de même que l'attention aux grands enjeux telles que les transformations numériques et environnementales et les problématiques d'inclusion et de diversité.

Le programme est composé d'enseignements théoriques et professionnels, assurés par des chercheurs et chercheuses en sciences sociales et humaines, et par des expertes et experts dans les secteurs de la culture. Les formats des enseignements sont pluriels : cours magistraux, travaux dirigés, études de cas, cas pratiques, ateliers créatifs. La formation est articulée autour de projets pédagogiques appliqués à la culture où les étudiantes et étudiants répondent à une commande d'organisations culturelles partenaires publiques ou privées (Musée du Quai Branly, Sony, Arte, etc.), en mobilisant les savoirs académiques et les outils professionnels acquis pendant la formation. La formation à la recherche par la recherche occupe également une place importante avec la réalisation d'un travail de groupe en 1^{re} année et d'un mémoire individuel en 2^e année de master.

Le master a pour objectif de former des cadres de la communication dans les secteurs des industries culturelles et créatives. À l'issue de la formation, dont la première année comprend un stage obligatoire et la deuxième année s'effectue en alternance, les diplômées et diplômés sont ainsi capables de développer des stratégies de communication et d'accompagner des projets des organisations du secteur de la culture et des industries culturelles, qui occupent une place cruciale et grandissante dans la société contemporaine.

PUBLIC

Le master Communication et industries créatives s'adresse :

- aux étudiantes et étudiants titulaires d'un diplôme de niveau bac + 3 (180 ECTS ou équivalent) venant notamment des disciplines en sciences humaines et sociales (information-communication, histoire, sciences politiques, droit, sociologie, lettres, économie, histoire de l'art...) et âgés de moins de 29 ans
- aux étudiants ayant validé la 3^e année de la licence Information et communication parcours Culture et communication du CELSA
- en 2^e année, aux étudiantes et étudiants titulaires d'un diplôme de niveau bac + 4 (240 ECTS) et âgés de moins de 30 ans (condition obligatoire lors de la signature du contrat d'apprentissage)
- en 2^e année, aux personnes qui souhaitent s'engager dans une reprise d'études ou une transition professionnelle, titulaires d'un diplôme Bac + 4 ou équivalent (240 ECTS). Le rythme de la formation à temps partiel est compatible avec une activité professionnelle.

COMPÉTENCES VISÉES

- Élargir les connaissances sur la communication par une approche théorique qui valorise l'esprit critique.
- Mobiliser les méthodes, concepts et approches en sciences humaines et sociales et sciences de l'information et de la communication.
- Mettre en perspective, analyser et déconstruire les problématiques de communication dans les organisations et les institutions culturelles et créatives, et le champ médiatique lié à la culture grâce aux théories des sciences de l'information et de la communication et aux sciences humaines et sociales.
- Concevoir et piloter des projets culturels et des stratégies de communication dans différents domaines et structures à différentes échelles et temporalités, grâce à une maîtrise des méthodes et des outils nécessaires à leur mise en place.
- Comprendre et maîtriser le rôle, les évolutions et les mutations des secteurs des industries culturelles et créatives liés notamment à la plateformisation et à l'IA.
- Maîtriser les évolutions des pratiques et les innovations liées aux mutations écologiques et à la RSE (responsabilité sociale des entreprises) propres aux secteurs des industries culturelles et créatrices.
- Anticiper et accompagner les besoins et les transformations d'une organisation culturelle dans un environnement complexe grâce au développement d'une vision stratégique de la communication afin de capter les mécènes et les différents publics.
- Comprendre la problématique d'un projet culturel et en appréhender les dimensions économique, managériale, culturelle et symbolique pour concevoir des stratégies de communication.

ORGANISATION ET CALENDRIER DE LA FORMATION

Les cours des 1^{er} et 2^e semestres (350h) sont mutualisés en partie avec ceux du master Communication et stratégies culturelles. Ils ont lieu trois jours par semaine sur le site du CELSA à Neuilly-sur-Seine.

Le 2^e semestre comprend un stage en France ou à l'étranger de 3 mois minimum (à partir du mois de mars), ou un semestre d'études à l'ENSCI – Les Ateliers, ou un séjour d'études à l'étranger (pour les étudiantes et étudiants qui ont fait leur 3^e année de licence au CELSA).

Les cours des 3^e et 4^e (350h) semestre se déroulent en alternance, à partir du début du mois de septembre. Les cours ont lieu un jour par semaine au CELSA. Quelques cours intensifs, regroupés sur des semaines complètes réparties pendant l'année universitaire, sont également obligatoires.

>> Télécharger le calendrier détaillé de la 2^e année de formation

En option

- Intégrer le master 2 Communication en transformation pour s'orienter vers une formation à la recherche fondamentale ou appliquée en sciences de l'information et de la communication après la 1^{re} année de master.
- Réaliser une année de césure entre le 2^e et 3^e semestre.
- Compléter sa formation à l'étranger en suivant le DU Enjeux internationaux de la communication et du journalisme à l'issue du master.

DÉBOUCHÉS ET CARRIÈRES

Au terme de la formation, les diplômées et diplômés exercent au sein d'un service de communication des entreprises et institutions publiques et privées liés aux secteurs des industries culturelles et créatives (cinéma, musique, mode, édition, musée, fondation de marque).

Elles et ils occupent des postes de chargé de communication, chef de projet événementiel, chef de projet culturel, consultant dans les domaines de la culture, directeur de la communication.

EXEMPLES D'ORGANISATIONS OÙ SE SONT DÉROULÉES DES ALTERNANCES

Arcom, Bourse de commerce, Carreau du Temple, Collection Pinault, Canal+, Éditions Robert Laffont, France Médias Monde, Havas, Konbini, Paris Musées, Potel et Chabot, Sogedif, Ville de Paris Direction des affaires culturelles, Warner Music.

DIPLÔME

La formation mène à la délivrance du diplôme national de master Information et communication.

Nombre d'ECTS : 120 (60 par année).

PROGRAMME

Le master est organisé en 4 semestres.

SEMESTRE 1

Enseignements disciplinaires en SIC et SHS

- Approche socioculturelle de l'information et des médias
- Anthropologie du monde contemporain
- Transition environnementale et communication
- Transition environnementale et communication – Cas pratiques

Enseignements de spécialité

- Études qualitatives et quantitatives – Présentation et enjeux
- Études qualitatives et quantitatives – Cas pratiques
- Culture et création publicitaire – Présentation
- Culture et création publicitaire – Cas pratiques
- Planning stratégique

Enseignements méthodologiques

- Gestion de projet culturel – Enjeux professionnels
- Gestion de projet culturel – Cas pratiques et visites
- Mémoire – Dossier écrit et soutenance
- Cours de méthodologie générale
- Mémoire d'études et de recherche – Suivi de groupe

Enseignements d'ouverture

- Communication Studies
- Enseignement au choix (LV2, Sport, projet civique ou associatif...)

SEMESTRE 2

Enseignements disciplinaires en SIC et SHS

- Sociologie des organisations
- Droit de la communication et des médias

Enseignements de spécialité

- L'événementiel culturel : enjeux organisationnels et financiers
- Sémiologie de la culture
- Sémiologie de la culture – Cas pratiques
- Stratégie médiatique et communication culturelle

Enseignements méthodologiques

- Rapport de stage
- Communication stratégique et influence
- Culture et expérience de marque
- Culture et expérience de marque – Cas pratiques

Enseignements d'ouverture

- Communication Studies
- Communication graphique
- Enseignement au choix (LV2, Sport, projet civique ou associatif...)

SEMESTRE 3

Enseignements disciplinaires en SIC et SHS

- Industries numériques
- Comprendre la diversité dans le monde social
- Communication post-internet

Enseignements de spécialité

- Environnement économique et social des industries culturelles et créatives
- Industries culturelles de la musique et du cinéma
- Patrimoine et musées

Enseignements complémentaires

- Communication publique et développement dans les institutions muséales
- Plan de communication

Enseignements d'ouverture

- Communication Studies
- Media Training
- Enseignement au choix (LV2, Sport, projet civique ou associatif...)

SEMESTRE 4**Enseignements disciplinaires en SIC et SHS**

- Recherche appliquée sur la communication avec un partenaire culturel – Grand cas
- Cultures de marques et cultures du monde
- Communication corporate, RSE et intérêt général

Enseignements de spécialité

- Gestion de projet culturel et solidaire
- Stratégies de marque et cultures
- Planning stratégique et publicitaire
- Culture numérique : du projet au dispositif de communication

Enseignements méthodologiques

- Mémoire – Atelier de suivi Enseignements d'ouverture
- Communication Studies
- Communication financière internationale

Enseignement au choix (LV2, Sport, projet civique ou associatif...)**Enseignements facultatifs (S1 à S4)**

- Insertion professionnelle : dispositif CELSA
- Formation à la recherche documentaire
- Conférences du Magistère

ADMISSION

L'accès au master est sélectif. Il faut être titulaire d'un diplôme de premier cycle et avoir réussi le concours d'entrée au CELSA. Les conditions d'accès sont détaillées ici, selon le niveau d'entrée (1^{re} ou 2^e année), la voie d'accès et le type de formation (formation initiale ou continue). Des conseils pour préparer le concours sont donnés sur la page « Rejoindre nos formations ».

ENTRÉE EN 1^{RE} ANNÉE DE MASTER (FORMATION INITIALE AVEC STAGE)

Pour accéder à la 1^{re} année de master en formation initiale (avec stage), il faut avoir validé avec succès une formation de 180 ECTS, ou équivalent, et avoir réussi le concours d'entrée au CELSA. Trois voies d'accès au concours sont possibles :

- la plateforme MonMaster
- la Banque d'épreuves littéraires (pour les étudiantes et étudiants de classes préparatoires ayant sélectionné le CELSA)
- le réseau Campus France (pour les étudiantes et étudiants étrangers)

Déroulé du concours

Le concours du CELSA a lieu au printemps de chaque année et est structuré en deux phases.

- La première, dite d'admissibilité, repose sur l'étude du dossier de candidature, évalué selon le niveau académique, la nature des projets personnels, l'expérience professionnelle, l'expérience internationale, le statut éventuel d'étudiante ou étudiant à Sorbonne Université, et la proximité avec les sciences humaines et sociales et plus particulièrement avec les sciences de l'information et de la communication.
- La seconde, dite d'admission, repose sur un entretien au cours duquel les candidates et candidats répondent devant jury à une

question théorique choisie au hasard (20 minutes de préparation) et exposent leur projet d'insertion dans l'école ; le jury évalue alors la capacité d'analyse et de structuration de la pensée, la qualité rhétorique, l'originalité et la pertinence des idées, les exemples et références mobilisées, la motivation et la connaissance de l'École, ainsi que le projet professionnel.

À l'issue du concours, les candidates et candidats admis se voient proposer une place dans le master, qu'elles et ils doivent accepter explicitement, faute de quoi leur place est remise en jeu.

Préparer le concours : bibliographie et conseils

Calendrier du concours et pièces administratives

Les dates d'ouverture, de fermeture et de proclamation des résultats sont données par chacune des plateformes, MonMaster, Banque d'épreuves littéraires et Campus France. La liste des pièces administratives y est également indiquée.

Un calendrier prévisionnel des dates de concours est disponible [ici](#).

ENTRÉE EN 2^E ANNÉE DE MASTER (FORMATION EN ALTERNANCE)

Pour accéder à la 2^e année de master en alternance, il faut avoir validé avec succès une formation de 240 ECTS, ou équivalent, être âgée ou âgé de moins de 30 ans, et avoir réussi le concours d'entrée au CELSA, accessible par :

- la plateforme de concours du CELSA (des frais de dossier s'appliquent)
- le réseau Campus France

Déroulé du concours

Le concours du CELSA a lieu au printemps de chaque année et est structuré en deux phases.

- La première, dite d'admissibilité, repose sur l'étude du dossier de candidature, évalué selon le niveau académique, la nature des projets personnels, l'expérience professionnelle, l'expérience internationale, et la proximité avec les sciences humaines et sociales et plus particulièrement avec les sciences de l'information et de la communication.
- La seconde, dite d'admission, repose sur un entretien au cours duquel les candidates et candidats s'entretiennent avec les membres du jury, qui les évaluent en fonction de leurs qualités de réflexion, de leur culture générale, de leurs connaissances dans la spécialité, de leurs motivations pour l'orientation choisie, ainsi que de leur personnalité. À l'issue du concours, les candidates et candidats admis se voient proposer une place dans le master, qu'elles et ils doivent accepter explicitement, faute de quoi la place est remise en jeu.

Préparer le concours : bibliographie et conseils

Calendrier du concours et pièces administratives

Les dates d'ouverture, de fermeture et de proclamation des résultats sont données par chacune des plateformes, celle du CELSA et celle de Campus France. La liste des pièces administratives y est également indiquée.

Un calendrier prévisionnel des dates de concours est disponible [ici](#).

ENTRÉE EN 2^E ANNÉE DE MASTER (FORMATION CONTINUE)

La 2^e année du master est ouverte aux personnes en activité, en reprise d'études ou en transition professionnelle. Pour intégrer la formation, il faut avoir 26 ans ou plus, pouvoir justifier de 3 années d'expérience professionnelle minimum, être titulaire d'un diplôme de niveau bac + 4 (240 ECTS au moins, ou équivalent), candidater et être sélectionné.

Conditions particulières à la Validation des acquis professionnels et personnels (VAPP)

Les candidates et candidats qui ne justifient pas du diplôme demandé (bac + 4) doivent joindre à leur dossier de candidature une demande écrite de VAPP adressée à la direction de l'École (*via* la plateforme concours). Ils et elles doivent toutefois impérativement être titulaires d'un diplôme bac + 2 minimum (120 ECTS) et pouvoir justifier d'une expérience professionnelle de 3 ans minimum en rapport avec la formation visée.

En savoir plus.

Comment candidater

Le dépôt des dossiers de candidature s'effectue sur la plateforme dédiée : <https://concours-celsa.sorbonne-universite.fr/>*

La liste des pièces administratives et de celles donnant lieu à évaluation y est indiquée.

* des frais de dossier s'appliquent.

Calendrier et étapes de la candidature

Découvrir le calendrier prévisionnel des dates de concours [ici](#).

Admissibilité

La commission pédagogique procède à une évaluation sur la base des pièces du dossier de candidature.

Admission

Les candidates et candidats admissibles sont invités à un entretien oral à distance devant un jury composé d'universitaires et de spécialistes issus du monde professionnel. Cet entretien d'une durée de 20 minutes a pour objectif d'apprécier les connaissances, la motivation du candidat ou de la candidate et l'adéquation de son profil au parcours choisi.

Préparer l'admission : bibliographie et conseils
